

Communiqué de presse

Mercredi 3 mai 2017 :

Journée Mondiale de la Santé Mentale Maternelle

80 000 femmes développent chaque année en France une dépression du post partum. Ainsi, les enjeux d'un accompagnement social et médical de ces femmes et de leur nourrisson en termes de santé publique sont particulièrement cruciaux.

Ces enjeux expliquent largement les motivations de celles et ceux en France (en particulier la Société Marcé Francophone) et dans le monde qui ont proposé de soutenir l'instauration d'une journée mondiale de la santé mentale maternelle.

La FNAAFP/CSF et la CSF s'associent pleinement à cette initiative. Cette campagne à retentissement mondial est en effet en phase avec ce que nos associations réalisent au quotidien sur le territoire Français. Par l'intervention de nos techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), notre réseau d'associations, dont la qualité du travail est reconnue par nos partenaires, participe à la prévention les troubles relationnels parents/nourrissons.

Nous sommes engagés depuis de nombreux mois dans un dispositif innovant d'accompagnement des familles à leur domicile en période périnatale. La plupart des associations d'aide à domicile de notre réseau ont, à ce titre, signé notre charte nationale de l'accompagnement à domicile en sortie de maternité.

Pour l'avenir de nos enfants, la santé mentale maternelle doit être une priorité des pouvoirs publics

Contact presse :

Jean-Laurent Clochard – jlcllochard@fnaafp.org – 06 79 37 18 87

Pièces jointes à ce communiqué :

- Le tract de la société Marcé Francophone sur la journée mondiale de la santé mentale maternelle
- La charte nationale de l'accompagnement à domicile en sortie de maternité
- Le dépliant présentant notre dispositif d'accompagnement des familles à leur domicile en période périnatale.